



**INVITATION PRESSE & CITOYENS AU  
CONSEIL COMMUNAL**



Estinnes-au-Mont, le 04/04/24

Conformément à l'article L 1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communal qui aura lieu le :

**Lundi 15 avril 2024 à 19h00**

à la salle communale

Chaussée Brunehault, n° 240 – 7120 ESTINNES-AU-MONT

**L'ordre du jour de cette séance du Conseil communal sera :**

**SÉANCE PUBLIQUE**

- Objet n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Objet n°2 : Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale IMIO - le 28 mai 2024 à 18 heures
- Objet n°3 : Agence Locale pour l'Emploi : Démission de Madame Sylvie ETUIN - Désignation d'un remplaçant : Monsieur Benoît DEJONCKHEERE
- Objet n°4 : Elections du 09 juin 2024 et 13 octobre 2024 - Instructions relatives à l'affichage et aux mesures générales à prendre pour assurer le maintien efficace de l'ordre
- Objet n°5 : Bureau de vote - Convention d'utilisation d'un local de la Maison de repos "LE ROUVEROY"
- Objet n°6 : Fabrique d'église de Bray - Approbation du Budget 2024 - Information
- Objet n°7 : Fabrique d'église - Garantie communale sur emprunt - Notre-Dame de Croix-lez-Rouveroy
- Objet n°8 : Finances - Contribution financière 2024 à la zone de police BINCHE-ANDERLUES-LERMES
- Objet n°9 : Finances - Redevance communale pour la mise à disposition des locaux de la Maison de village de Vellereille-les-Brayeux - EXERCICES 2024 à 2025
- Objet n°10 : Patrimoine - Règlements salles communales et maisons villageoises
- Objet n°11 : Marché public - Amélioration voiries - Rue Tous Vents - Approbation des conditions et du mode de passation
- Objet n°12 : Marché public - Travaux d'aménagement Place Estinnes-au-Val (Coeur de Village) - Approbation des conditions et du mode de passation
- Objet n°13 : Mobilité - Règlement Complémentaire de Police - Rue Potier - Stationnement
- Objet n°14 : Mobilité - Règlement Complémentaire de Police - Rue des Déportés - Stationnement

Par le Collège communal,

*Le Directeur général,*  
**David VOLANT**



*La Bourgmestre-Présidente,*  
**Aurore TOURNEUR**